

Cardinal de RETZ

# ŒUVRES COMPLÈTES

Tome IX  
Mémoires

Volume II  
(1650-1655)

Texte établi avec introduction, notes, bibliographie, reproduction  
de manuscrits, illustrations, index des noms de personnes, index  
des noms de lieux, par

Jacques DELON



PARIS  
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR  
2015

[www.honorechampion.com](http://www.honorechampion.com)

# TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....7

## MÉMOIRES (1650-1655)

### TABLE ANALYTIQUE

#### SECONDE PARTIE DE LA VIE DU CARDINAL DE RAIS

(suite)

Début janvier 1650. – Échanges de billets puis entretiens secrets entre Anne d'Autriche et Retz pour une alliance de la cour avec les Frondeurs dirigée contre Condé. – Projet d'arrêter les princes : Mazarin propose au Coadjuteur le cardinalat et d'autres avantages ; celui-ci décline l'offre ne voulant pas que son accession à la pourpre apparaisse comme la récompense d'intrigues liées à la guerre civile. – En revanche, il réclame des compensations pour ses amis. Par crainte d'une indiscretion, Beaufort est maintenu à l'écart jusqu'au jour de l'arrestation des princes .....9

Arrestation des princes, 18 janvier 1650. – Gaston d'Orléans donne son aval à condition que le Coadjuteur s'engage par écrit à le servir. – 22 janvier, Gondy, Beaufort et Broussel obtiennent un non-lieu du Parlement dans l'affaire du pseudo-attentat contre Condé. – L'amnistie en faveur des rentiers de l'Hôtel de Ville ne sera publiée et enregistrée au Parlement que le 12 mai suivant. – Soulèvement armé d'une partie de la noblesse pour la défense des princes. – La cour se rend en Normandie (février 1650) puis en Bourgogne (mars-avril 1650) pour lutter contre la rébellion....17

Les succès des troupes royales en Normandie et en Bourgogne raffermissent un moment l'autorité du gouvernement. – La plainte de la duchesse douairière de Condé au Parlement de Paris (27 avril 1650) est rejetée. – Divers sujets de tension entre Retz et Mazarin. – La situation du royaume s'aggrave à nouveau : Turenne et la duchesse de Longueville signent un accord avec l'Espagne pour la libération des princes (30 avril) ; mésentente entre le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne et le parlement de Bordeaux .....22

Soucieux de ménager son alliance avec la cour pour lutter contre les progrès du parti des princes, Retz se résout à rencontrer Mazarin pour discuter franchement avec lui de sa propre situation et de la conjoncture politique (printemps 1650). – Il présente son éventuelle promotion au cardinalat, non comme le résultat d'une revendication accompagnée d'intrigues, mais comme une distinction légitime pour un archevêque de Paris. – Mazarin propose le mariage de son neveu avec une nièce du Coadjuteur. Celui-ci refuse poliment mais se laisse tenter par le titre de plénipotentiaire pour la paix générale que le ministre lui fait espérer. Ce dernier nomme Châteauneuf garde des sceaux (2 mars 1650) pour complaire apparemment aux Frondeurs, en réalité pour les diviser et les discréditer auprès du public.....31

La princesse de Condé et son jeune fils le duc d'Enghien se réfugient à Bordeaux où les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld viennent les rejoindre (31 mai-2 juin 1650). – Elle demande justice auprès de parlement de Bordeaux pour son mari (1<sup>er</sup> juin). – Les Bordelais révoltés contre le duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, se soulèvent et forcent les magistrats à rendre un arrêt d'union avec les princes (11 juillet 1650). – Fort du succès des troupes royales autour de Bordeaux, Mazarin, parti de Paris avec la cour le 4 juillet, signe avec les insurgés, dans la banlieue bordelaise, le traité de Bourg (1<sup>er</sup> octobre 1650) qui comporte une amnistie incluant la princesse de Condé, Bouillon et La Rochefoucauld..... 38

Situation à Paris pendant la guerre en Guyenne. – Un député de Bordeaux demande audience au parlement de Paris pour y évoquer la situation politique et la libération des princes. – Agitation au Parlement. – Châteauneuf et Le Tellier en soutenant la politique de Mazarin contre les Bordelais mettent le Coadjuteur dans l'embarras à la fois vis-à-vis de la cour et du public. – Au début de septembre 1650, Gaston d'Orléans reçoit une lettre de l'archiduc d'Autriche lui proposant d'engager des négociations de paix avec l'Espagne. – Conseillé par le Coadjuteur, mandaté par la cour, Monsieur répond favorablement, mais brusquement l'Archiduc ne donne pas suite.....45

Retz souligne les inconvénients d'être le conseiller d'un velléitaire comme Gaston d'Orléans. – Il rejette l'offre d'alliance de Cromwell. – Les troupes espagnoles s'avançant vers Paris, Mazarin décide de faire transférer les princes de Vincennes à Marcoussis. – Retz ne s'y oppose pas : il veut éviter une rupture avec le Premier ministre ; elle conduirait celui-ci à se rapprocher de Condé. Cependant, sur le fond, il juge l'opération inutile et impopulaire. – Mme de Chevreuse et sa fille, au cœur des intrigues entre les Frondeurs et la cour.....66

Le Coadjuteur est accusé d'avoir intrigué contre Mazarin en éloignant Gaston d'Orléans de son service pendant l'absence de la cour partie pour la Guyenne début juillet et de retour à Fontainebleau le 8 novembre 1650. – Caumartin et ses amis lui conseillent de postuler pour le cardinalat afin de se mettre à l'abri des représailles du Premier ministre ou de la vengeance de Condé si ce dernier se réconciliait avec la cour. – Il sollicite en vain la pourpre par l'intermédiaire de Mme de Chevreuse et de Gaston d'Orléans qui consent au transfert des princes de Marcoussis au Havre (15-25 novembre 1650). Furieux d'être éconduit, Retz tient devant Le Tellier des propos menaçants (s'il n'est pas cardinal, il sera chef de parti) ; il s'oriente avec Gaston d'Orléans vers une alliance avec le parti des princes, pour leur libération.....74

Retz négocie avec la Princesse palatine l'alliance de la vieille Fronde et du parti condéen (décembre 1650–janvier 1651) contre la cour. Ces tractations aboutissent, fin janvier, au traité d'union des deux Frondes qui prévoit la libération des princes, l'éloignement de Mazarin au profit de Gaston d'Orléans, le mariage de Mlle de Chevreuse avec Conti, et le cardinalat pour Retz. – Les Frondeurs ont profité du séjour de Mazarin auprès de l'armée en Champagne pendant tout le mois de décembre. Malgré la victoire des troupes royales à Rethel contre Turenne et les Espagnols (15 décembre 1650), le Coadjuteur réussit à fédérer l'opposition en réclamant devant le Parlement une prison plus salubre pour les princes (20 décembre

1650). Sous la pression des Frondeurs le Parlement envoie à la régente une députation porteuse de remontrances (20 janvier).....99

Retz s'efforce de faire adhérer Gaston d'Orléans à l'union des deux Frondes. Celui-ci finit par s'y résoudre, Mazarin s'étant violemment emporté devant lui en comparant le Parlement à la Chambre des Communes, ainsi que Beaufort et Retz à Fairfax et à Cromwell. – Le 1<sup>er</sup> février 1651, le Coadjuteur vient déclarer au Parlement que Gaston d'Orléans souhaite la libération des princes ; le duc confirme publiquement cette nouvelle et le jour suivant il refuse de se rendre au Palais-Royal tant que Mazarin sera Premier ministre.....123

Le 4 février 1651 au Parlement, Retz, accusé par la régente de vouloir attenter à la sûreté de l'État parce qu'on lui refuse le cardinalat, esquive le coup grâce à un bref discours orné d'une fausse citation latine. – La Compagnie se range à son avis pour demander une déclaration d'innocence en faveur des princes et l'éloignement de Mazarin du gouvernement. – Le même jour, Gaston d'Orléans autorise la tenue à Paris d'une assemblée de noblesse pour réclamer la libération des princes et la convocation d'États généraux. – Le 7 février, Mazarin, déguisé, quitte précipitamment Paris. – Dans la nuit du 9 au 10 février, Retz obtient de Gaston d'Orléans l'autorisation de faire prendre les armes à la milice bourgeoise pour garder les portes de Paris afin d'empêcher la régente et son fils d'aller rejoindre Mazarin. Prisonnière au Palais-Royal, Anne d'Autriche ordonne, le 10 février, la libération des princes...131

Un envoyé d'Anne d'Autriche part pour le Havre, le 11 février 1651, afin d'aller y porter l'ordre de libération des princes. – Mazarin, arrivé au Havre avant lui, les libère le 13. Le 16, les princes sont accueillis triomphalement à Paris. – Au parlement, ils sont proclamés innocents, tandis que la déclaration contre Mazarin porte que tous les cardinaux, tant français qu'étrangers seront exclus du gouvernement. – Fin de l'assemblée de noblesse (25 mars 1651) : la régente a promis une réunion des États généraux après la majorité du roi (septembre 1651). Retz prétend avoir fait preuve de modération à propos de ces différentes affaires afin de ne pas diviser son parti.....151

Condé, pourvu du gouvernement de Guyenne, se détache de la vieille Fronde et approuve un remaniement ministériel. – Le 3 avril 1651, Anne d'Autriche appelle au Conseil Chavigny (ami de Condé) et Mathieu Molé, nommé garde des sceaux, sans consulter Gaston d'Orléans, lieutenant général du royaume. Retz et les Frondeurs projettent, sans succès, de faire reprendre de force les sceaux au Premier président. – L'annonce officielle (15 avril 1651) de la rupture du projet de mariage entre le prince de Conti et Mlle de Chevreuse porte un coup décisif à l'union des deux Frondes. – Le Coadjuteur se retire provisoirement des affaires jusqu'à la mi-mai et fait mine de vivre en reclus dans son archevêché.....161

Sur les conseils de Mazarin, la reine, excédée par les exigences de Condé, reprend contact avec Retz. – Au cours d'une entrevue secrète où elle lui promet le cardinalat, il s'engage à la servir contre le Prince (31 mai 1651). – Guerre des Pamphlets entre l'ancienne et la nouvelle Fronde. – Nouvel entretien secret du Coadjuteur avec la reine (25 juin 1651). – Conciliabules entre la cour et Retz en vue d'une nouvelle arrestation de Condé. – Averti par Lionne, le prince se réfugie dans son château de Saint-Maur (6 juillet 1651).....173

Indécision de Gaston d'Orléans sur la conduite à tenir vis-à-vis de Condé. – Le Coadjuteur sert de médiateur entre Monsieur et la Reine ; affaire de l'exclusion des trois «sous-ministres» (Le Tellier, Servien et Lionne) réclamée par Condé. Ne parvenant pas à persuader Gaston d'Orléans de s'opposer à cette demande, Retz adopte au parlement une attitude mitigée (12 juillet 1651). Il promet à la reine de la servir activement contre le prince. – Le parlement obtient la disgrâce des trois «sous-ministres» considérés comme mazarinistes (18 juillet). – Condé satisfait revient à Paris (21 juillet) mais refuse de se rendre au palais-Royal.....202

Condé brave le jeune Louis XIV sur le Cours-la-Reine (31 juillet 1651), mais sous la pression parlementaire, il accepte de se rendre au Palais-Royal (3 août). – La régente communique aux représentants du parlement une protestation solennelle de ne pas rappeler le cardinal Mazarin et une déclaration contre Condé l'accusant notamment d'intelligence avec les ennemis Espagnols (17 août). – Retz dispute le pavé au prince ; l'ancienne et la nouvelle Fronde s'affrontent au Parlement où La Rochefoucauld tente d'étrangler le Coadjuteur entre deux battants de porte (21 août). – À la demande de la reine, ce dernier renonce à se rendre à l'assemblée le lendemain ; à la tête d'une procession, il rencontre Condé qui le salue respectueusement. – Conseillé par Mme de Chevreuse, Retz s'efforce en vain de séduire Anne d'Autriche .....252

Le 5 septembre 1651, Anne d'Autriche adresse une déclaration au parlement – à promulguer après la majorité du roi – qui innocent Condé d'intelligence avec les Espagnols ; la Compagnie enregistre, le même jour, un document confirmant le bannissement de Mazarin. – Se défiant de la cour, Condé quitte Paris pour la province (6 septembre). – Lit de justice proclamant la majorité de Louis XIV (7 septembre). Constitution d'un nouveau gouvernement (Châteauneuf, La Vieuville, Molé). – Turenne et Bouillon se sont séparés de Condé poussé à la guerre civile par son entourage. – Afin de poursuivre Condé, la cour quitte Paris (27 septembre) pour Fontainebleau puis pour Bourges (7 octobre). – Condé, Conti, Nemours, La Rochefoucauld et la duchesse de Longueville y sont déclarés coupables de haute trahison et de lèse-majesté.....287

Affrontements entre les troupes royales et celles de Condé qui a signé un traité d'alliance avec les Espagnols (6 novembre 1651). – La reine, arrivée à Poitiers le 31 octobre, demande peu après à Mazarin de la rejoindre. – Le Coadjuteur échappe de justesse aux attentats tramés dans Paris contre lui par les condéens. – Face aux incohérences des Frondeurs, du Parlement et de Gaston d'Orléans, il propose en vain à ce dernier de prendre la tête d'un tiers parti. – Défection de Noirmoutier qui se rallie à la cour. – Le parlement enregistre la déclaration royale accusant les princes de trahison mais s'inquiète des bruits annonçant le retour de Mazarin (4 décembre 1651). – Le Parlement met à prix la tête du ministre et ordonne la vente de sa bibliothèque (29 décembre).....303

Le 24 janvier 1652, le parlement prend connaissance de la déclaration solennelle du roi (11 janvier 1651) expliquant que le retour de Mazarin s'était fait par son commandement ; Gaston d'Orléans signe un traité d'alliance avec Condé contre le retour du ministre. – Le Parlement refuse de s'unir à Gaston d'Orléans et à Condé contre Mazarin (25 janvier). – Ce dernier rejoint la cour à Poitiers (fin janvier), Bouillon et Turenne se mettent à son service ; démission de Châteauneuf. – Gaston d'Orléans confie le commandement de ses troupes à Beaufort (8 février 1652) ; elles

vont se joindre à celles de Nemours pour renforcer l'armée princière. – Retz exhorte une nouvelle fois en vain Monsieur à former un tiers parti (16 février).....337

Charrier à Rome ; promotion de Retz au cardinalat (19 février 1652). – Il n'assiste plus aux séances parlementaires pour des raisons de protocole, n'ayant pas encore reçu la barrette cardinalice des mains du roi. – Retour aux intrigues parisiennes. – Guerre dans les provinces : Saintes, Bourg-sur-Gironde, Agen, Orléans (prise par Mlle de Montpensier au nom de son père, le 27 mars), Gien, Montargis, Bléneau (où Turenne arrête l'offensive de Condé et sauve de justesse la cour établie à Gien (6-7 avril 1652). – Dans l'intention de gagner la cour de vitesse, le prince se dirige vers Paris où il y arrive, le 11 avril. – Situation délicate pour le nouveau cardinal qui soutient Gaston d'Orléans allié à son adversaire Condé. – Il opte pour la modération et se tient momentanément sur la défensive.....357

Condé est accueilli fraîchement au parlement (12 avril 1652) ; une assemblée de notables réunie à l'Hôtel de Ville, tout en se prononçant contre le retour de Mazarin, refuse de s'unir avec les princes contre le roi (19-22 avril). – Les condéens suscitent des manifestations populaires contre Mazarin, mais la bourgeoisie est lasse des désordres. – Reprise de la guerre des pamphlets. – Arrivée de la cour à Saint-Germain (28 avril). – Combats autour de Paris, à Saint-Denis (mi-mai), siège d'Étampes (26 mai-10 juin) ; Turenne contraint le duc de Lorraine venu au secours des princes à battre en retraite (16 juin).....387

Le parti de la cour et celui des princes s'affrontent dans Paris. Les partisans de ces derniers sont recrutés parmi le menu peuple. Une grande partie de la bourgeoisie, exaspérée par l'anarchie grandissante penche pour la cour. Le parlement est divisé. – Des émeutiers s'attaquent aux magistrats suspects de mazarinisme (21, 25 juin 1652). – Le roi se rend à Saint-Denis (29 juin). – Les troupes de Condé et celles de Turenne se combattent au Faubourg Saint-Antoine sous les remparts de la ville (2 juillet) ; Mlle de Montpensier sauve l'armée de Condé du désastre en lui ouvrant la porte Saint-Antoine ; elle fait tirer les canons de la Bastille sur les soldats du roi qui les poursuivent. – Des émeutiers condéens attaquent et incendient l'Hôtel de Ville (4 juillet).....425

Retz transforme l'archevêché en camp retranché. Aux avantages personnels qu'il retirerait de quitter Paris pour la Bretagne ou pour Rome, il préfère rester à Paris dans l'intérêt de ses amis. – Après la journée d'émeute du 4 juillet, le parti des princes installe une nouvelle administration : Beaufort devient gouverneur de Paris et Broussel prévôt des marchands. Considérant que le roi, bien que majeur, est prisonnier de Mazarin, le Parlement nomme Gaston d'Orléans lieutenant général du royaume. – Ce dernier, malgré l'avis contraire de Retz hostile aux violences, prend la tête d'un Conseil (26 juillet 1652), sorte de contre-gouvernement dont la première mesure (29 juillet) consiste à imposer les parisiens pour lever de nouvelles troupes. 434

Le roi ordonne la translation du Parlement à Pontoise (6 août 1652). – Les magistrats qui acceptent d'aller y siéger demandent l'éloignement de Mazarin pour ôter tout prétexte aux Frondeurs de continuer la lutte (12 août). – Le ministre quitte Paris (19 août) pour un second exil et se retire à Bouillon. – Le 27 août, le Parlement de Pontoise enregistre une amnistie qui ne s'applique pas aux émeutiers de juin et juillet 1652 ; les princes la rejettent. – Sur les conseils de ses amis et de Fontenay, Retz se

rend à Compiègne où séjourne la cour pour y demander officiellement, au nom du clergé, le retour du roi dans la capitale ; il harangue Louis XIV et reçoit de ses mains la barrette cardinalice ; en privé, il cherche à négocier l'accommodement de Gaston d'Orléans mais se heurte à un refus (10-13 septembre).....443

Retz rend compte à Gaston d'Orléans de l'échec de sa démarche à Compiègne. – Ce dernier ne parvient pas choisir entre l'alternative qui lui est présentée : pactiser avec la cour en se retirant à Blois ou poursuivre résolument le combat contre Mazarin. – Fin de la Fronde à Paris. – Condé quitte la capitale (13 octobre 1652). Après Broussel qui a résigné sa charge de prévôt des marchands (24 septembre), Beaufort renonce à sa fonction de gouverneur (14 octobre). – Retour du roi à Paris (21 octobre 1652). – Le 22, Gaston d'Orléans capitule et part en exil à Blois ; Louis XIV tient un lit de justice au cours duquel il proclame l'amnistie pour les événements survenus depuis 1651 ; il interdit au parlement de se mêler dorénavant des affaires de l'État .....473

Réflexions de Retz sur ses amis ou prétendus tels. Son choix de sacrifier un accommodement personnel avec la cour à leurs intérêts satisfait sa conscience. – Le gouvernement, par l'intermédiaire de Servien, lui offre d'aller résider à Rome pendant trois ans pour s'y occuper des affaires du roi (novembre 1654) ; il refuse, les exigences de ses partisans n'étant pas prises en compte. – Il se résout à traiter directement avec Mazarin et confie à Vialart la mission d'aller le rencontrer en son nom, mais le ministre s'arrange pour que l'entrevue n'ait pas lieu .....504

Lit de justice du 13 novembre 1652. Condé et Conti, qui n'ont pas accepté les conditions de l'amnistie, sont déclarés coupables de lèse-majesté. – Alors ennemi déclaré de Condé, Retz a refusé de participer à cette séance. – Malgré les avertissements et les mises en garde de plusieurs de ses amis, il se rend au Louvre le 19 décembre 1652 ; il est arrêté, fouillé, puis incarcéré à Vincennes. Paris reste calme. – Rudesse des conditions de sa détention ; vaines démarches en faveur de la libération du prélat (Clergé, Sorbonne, Saint-Siège) ; occupations du prisonnier, notamment intellectuelles (Partus Vincennarum) ; début de sa correspondance clandestine (28 décembre 1652) ; projets d'évasion ; inefficacité des soutiens extérieurs .....514

À l'instigation de Mazarin, Brienne et Le Tellier accompagnés du nonce Bagni se rendent à Vincennes (17 août 1653) pour proposer au Cardinal la liberté à condition qu'il renonce à ses droits sur l'archevêché et qu'il se rende à Rome. Sa réponse négative est publiée à Paris le lendemain. – À la mort de son oncle l'archevêque (21 mars 1654), un aumônier muni d'une procuration prend possession de l'archevêché au nom de Retz. Le même jour Le Tellier vient signifier au chapitre que le prélat n'ayant pas prêté le serment de fidélité au roi, requis à cette occasion, le siège est déclaré vacant et le diocèse mis en régle .....535

Sur les conseils de Bellière, Retz épuisé par quinze mois de détention signe sa démission de l'archevêché (28 mars 1654), espérant la faire révoquer par la suite. – Le 30 mars, il quitte Vincennes pour la forteresse de Nantes, sous la surveillance du maréchal de La Meilleraye jusqu'à ce que le pape nomme son successeur. – Gardé à vue, il dispose d'un appartement où il reçoit des visites. – Le pape Innocent X ayant refusé d'entériner sa démission, la cour envisage de le transférer dans une prison plus rude. – Ses amis, inquiets pour sa sécurité, lui recommandent de s'évader. Le 8 août 1654, il parvient à fuir du château, mais se brise l'épaule en chutant de cheval à la

sortie de la ville, ce qui l'empêche de partir à la conquête de Paris. – Après avoir franchi la Loire près d'Oudon, il passe la nuit caché dans une meule de foin puis dans une grange.....543

Conduit à Beaupréau (9 août 1654) chez son cousin par alliance, le duc de Brissac, il est escorté jusqu'à Machecoul (11 août) où il est mal reçu par le duc Henri de Gondi qui craint les représailles de La Meilleraye. Il y rédige l'acte de révocation de sa démission de l'archevêché de Paris. – Le 14, il s'embarque pour Belle-Île, fief de sa famille ; il y parvient le 17, après avoir mouillé au Croisic en raison du mauvais temps. – Il quitte Belle-Île, le 9 septembre, dans une barque de pêcheurs et arrive à Saint-Sébastien, le 12. – Il y soigne son épaule, refuse de se rendre à Madrid ou de rejoindre Condé aux Pays-bas, décline l'offre d'aide financière espagnole et se contente de demander au roi l'autorisation de traverser le pays pour se rendre à Rome.....560

Le 1<sup>er</sup> octobre 1654, le Cardinal part de Saint-Sébastien dans une litière offerte par le roi d'Espagne, Il traverse l'Espagne, sous le pseudonyme de marquis de Saint-Florent, en passant par Pampelune, Tudela, Saragosse. – Le 14 octobre, il parvient à Vinaroz, petit port au sud de l'embouchure de l'Èbre où il s'embarque, dès le soir, sur une galère de l'escadre espagnole de Naples. – Après avoir navigué en Méditerranée par Palma, Port-Mahon, le détroit de Bonifacio et l'île d'Elbe, il arrive à Piombino, sur la côte de Toscane, le 3 novembre 1654.....569

### TROISIÈME PARTIE DE LA VIE DU CARDINAL DE RAIS

Arrivé en Toscane au début de novembre 1654, Retz y est fastueusement accueilli par le grand-duc Ferdinand II de Médicis, à l'Ambrosiane, dans son pavillon de chasse, puis par la famille de ce dernier, à Florence et à Sienne. En chemin vers Rome, il apprend que les cardinaux de la faction de France, aux ordres de Mazarin, sont hostiles à sa venue. Il entre incognito dans la ville, le 30 novembre 1654. Le 2 décembre, le pape Innocent X lui donne officiellement audience ; il lui assure aide et protection. Le 7 décembre, en consistoire, il lui remet la barrette cardinalice. ....584

Conclave d'Alexandre VII (18 janvier-7 avril 1655). – Mazarin refuse le concours de Retz pour l'élection du nouveau pape et interdit aux cardinaux français de communiquer avec lui. Il s'intègre à la faction de l'Escadron volant composée de cardinaux indépendants, alliée à François Barberini. – Habile stratégie des escadronnistes en faveur de Chigi : ils dissimulent leur objectif visant à faire élire celui-ci et donnent le change en accordant plusieurs votes successifs à Sacchetti, candidat de la France qu'ils savent exclu par les Espagnols. Ils rallient ensuite ces derniers à Chigi en leur faisant craindre un report de voix des autres factions sur Sacchetti. – Portrait de Chigi. Divisions des autres candidats. Rôle de Retz dans son élection. – Éloge des conclaves.....591

Situation du Cardinal proscrit, difficile à Rome. – Ses amis parisiens qui subviennent à ses besoins lui conseillent l'humilité. Son entourage italien le persuade au contraire de soutenir avec éclat la dignité cardinalice. – Louis XIV interdit à ses sujets toute relation avec lui (16 avril 1655), exigeant du pape sa mise en accusation (7 mai). –

Alexandre VII lui remet le pallium, signe de son autorité archiépiscopale (1<sup>er</sup> juin). Toutefois, menacé par le roi d'être exclu des négociations en vue de la paix générale, le pape promet de soumettre le cas de Retz à une congrégation de cardinaux, en vue d'un procès. Celui-ci se retire dans une abbaye proche, à Grotta-Ferra (juin-juillet), puis en Toscane, aux eaux de San Casciano, afin d'y soigner son épaule (septembre). Il essuie plusieurs avanies de la part des cardinaux français, à Saint-Louis-des-Français (25 août), et à Saint-Jean-de-Latran (13 décembre 1655).....618

Liste des créanciers ayant assisté le Cardinal démuné pendant son exil ; sa reconnaissance envers eux. – Réflexions profitables aux enfants de la destinataire sur les malheurs de la disgrâce : ingratitude et irrespect de l'entourage. – Problèmes soulevés par l'administration du diocèse de Paris. – La cour déclare l'archevêché vacant et ordonne au chapitre de Notre-dame de nommer de nouveaux vicaires ; celui-ci s'exécute (31 août 1654) mais justifie son acte par l'absence temporaire de l'archevêque, et non en raison de la vacance du siège. Retz l'en remercie dans sa lettre du 22 mai 1655, et nomme deux nouveaux vicaires. – La conduite de Noirmoutier, typique de ceux qui trahissent leurs amis dans la disgrâce. Ultime leçon : faire le bien pour le bien même.....638

**VARIANTES** .....665

#### **DOCUMENTS ANNEXES**

I. Note sur l'*Histoire du conclave d'Alexandre VII*, de Philippe Goureau.....765  
 II. L'affaire du Pallium .....775  
 III. Négociations de M. Gueffier à Rome, depuis 1655 jusqu'en 1657  
*inclusivement*. Lettres de Gueffier à Brienne (extraits). Bibliothèque de l'Institut,  
 Ms. 1316, f° 515-552. Copies de la Collection des *Cinq cents* de Colbert,  
 t. VII (362).....782  
 IV. La sépulture épargnée du cardinal de Retz à Saint-Denis.....784

**REPRODUCTION DE MANUSCRITS** .....791

**ILLUSTRATIONS** .....797

**BIBLIOGRAPHIE** .....803

**INDEX DES NOMS DE PERSONNES** .....821

**INDEX DES NOMS DE LIEUX** .....851

**TABLE DES MATIÈRES** .....859